GANTS DE JARDINAGE

Fiche d'utilisation conforme à la directive européenne 89/686/CEE.
Équipement de protection individuelle conforme à la catégorie II.

Caractéristiques :
Les gants mentionnés ci-dessus appartiennent à la conception simple PPE pour la protection du corps en vertu de la directive 89/686/CEE.

Entretien :
Les gants doivent être inspectés avant utilisation pour s'assurer qu'ils ne sont pas endommagés.
Le blanchiment n'est pas recommandé.

Importance des marquages :
Les gants ont été testés pour la norme EN EN420 en ce qui concerne le confort et la dextérité. Ils ont également été testés selon la norme EN388 pour les caractéristiques mécaniques et les résultats sont les suivants:
Résistance à l'abrasion (1 à 4) =2
Résistance de coupe de lame (1 à 5) =1
Résistance à la déchirure (1 à 4) =3
Résistance à la perforation (1 à 4) =1

Cette information est conçue pour aider l'utilisateur dans la sélection de l'EPI. Il est de la responsabilité des utilisateurs de choisir l'EPI approprié.

26/09/2018

Fabriqué en Chine
La Foir'Fouille S.A.
155 Avenue Clément Ader
34174 Castelnau-le-lez France